

SYCOMORE LARGE CAP

FCP de capitalisation

Catégorie AMF : Actions zone euro



RAPPORT DE GESTION AU 31.12.2007

Le présent rapport de gestion concerne la période du 29 décembre 2006 au 31 décembre 2007.

Objectif de gestion : L'objectif est de réaliser sur un horizon minimum de placement de cinq ans une performance supérieure à l'indice de référence DJ Euro Stoxx 50 TR, tout en satisfaisant aux normes fixées pour les Plans d'Epargne en Actions.

Indicateur de référence : DJ Euro Stoxx 50 TR, dividendes réinvestis. Lancé le 26 février 1998, cet indice mesure l'évolution des cinquante plus grandes valeurs de la zone euro. Il utilise comme référence la capitalisation boursière, le volume de transaction, le secteur d'activité et le pays de rattachement de chaque valeur afin de refléter au mieux la structure économique de la zone euro.

Profil de risque : Le FCP est investi à hauteur d'au moins 75% en actions européennes et subit par conséquent les aléas des marchés d'actions. A ce titre l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les marchés d'actions sont particulièrement risqués, qu'ils peuvent connaître des périodes de fortes baisses pouvant durer plusieurs années et entraîner pour les investisseurs de lourdes pertes en capital.

La stratégie mise en œuvre par l'équipe de gestion entraîne pour l'investisseur plusieurs risques venant s'ajouter aux aléas des marchés d'actions :

1. Le risque de surexposition : le FCP pouvant investir sur des produits dérivés avec une exposition maximale de 150% de l'actif net, il est possible que la valeur liquidative du FCP baisse plus que les marchés sur lesquels le FCP est exposé.
2. Le risque en capital : l'investisseur est averti que son capital peut ne pas lui être totalement restitué.
3. Le risque de taux et le risque de crédit : le FCP pouvant détenir jusqu'à 25% de son actif en titres de créance et instruments du marché monétaire, il est possible qu'un ou des émetteurs de ces titres ne soient plus à même de rembourser leur dette, ou que la variation des taux d'intérêt ne soit pas favorable à ces instruments (la valeur des produits à taux fixe diminue lorsque les taux augmentent et celle des produits à taux variable diminue lorsque les taux baissent).
4. Le risque de change : certaines valeurs éligibles au PEA pouvant être cotées dans une devise autre que l'euro. A ce titre l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP est soumis à un risque de change dans une limite de 10% de son actif au maximum.

Le présent rapport de gestion n'a pas été visé par le Commissaire aux comptes de l'OPCVM.

CHANGEMENTS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Suppression de la commission de mouvement acquise à la société de gestion

La commission de mouvement, qui rémunérait la société de gestion à hauteur de 0.40% du montant de chaque transaction, a été supprimée à partir du 2 juillet 2007. Le FCP ne paie plus aucune commission de mouvement à la société de gestion pour les transactions réalisées dans le cadre de la gestion du portefeuille.

Augmentation des frais de fonctionnement et de gestion

Les frais de fonctionnement et de gestion ont été augmentés à partir du 2 juillet 2007 dans les proportions suivantes :

Parts I : frais portés de 0.90% TTC à 1.00% TTC.

Parts A : frais portés de 1.20% TTC à 1.50% TTC.

Parts R : frais portés de 1.80% TTC à 2.00% TTC.

Modification du mode de calcul de la commission de surperformance

La commission de surperformance demeure conditionnée à la réalisation par le FCP, sur l'exercice, d'une performance supérieure à son indicateur de référence à savoir l'indice DJ Euro Stoxx 50 TR.

En revanche depuis le 2 juillet 2007 la performance du FCP n'a plus à être nécessairement positive et une commission de surperformance sera facturée au FCP y compris en période de baisse de la valeur liquidative, dès lors que cette baisse est moins importante que celle de l'indicateur de référence.

Exemple : si au cours de l'exercice l'indicateur de référence a réalisé une performance négative, à -4%, et que le FCP a également réalisé une performance négative mais à seulement -3%, le FCP aura réalisé une surperformance de 1% par rapport à son indicateur. Une commission de surperformance sera donc facturée.

Modalités de consultation de la politique de vote de la société de gestion

Il est désormais indiqué dans le prospectus simplifié du FCP selon quelles modalités les porteurs peuvent consulter la politique de vote de Sycomore Asset Management, ainsi que le rapport annuel sur l'exercice des droits de vote détenus pour le compte des OPCVM gérés.

Méthode de calcul du ratio d'engagement

Conformément à la réglementation en vigueur, il est désormais précisé dans la Partie 4 de la note détaillée « Règles d'investissement » que la méthode utilisée pour le calcul de l'engagement du FCP sur les marchés à terme est la méthode linéaire.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Dans un contexte de marché actions marqués par un regain de volatilité, la stratégie de gestion du fonds a été caractérisée par les éléments suivants :

- Une approche bottom-up de choix de valeurs fondée sur des outils d'analyse développés en interne par Sycomore AM.
- Une attention particulière portée au niveau de valorisation des titres détenus en portefeuille.
- Le fonds a notamment réalisé sa performance sur un certain nombre de grandes capitalisations décotées comme Arcelor, Fortis, Numico , Lafarge, Saint-Gobain et Santander.
- Le taux d'investissement du fonds a varié entre 91 et 101.9%.

Sur l'exercice, Sycomore Largecap enregistre les performances suivantes :

Catégorie de parts	Performance sur l'exercice	Performance de l'indice DJES 50 TR
A	5.88%	9.59%
I	6.31%	9.59%
R	5.30%	9.59%

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

Le FCP a été ouvert au public le 30 décembre 2004 ; les données concernant l'évolution de l'actif sont présentées depuis le 31 décembre 2004.

	Au 31 décembre 2004	Au 30 décembre 2005			Au 29 décembre 2006		
		A	I	R	A	I	R
Nombre de parts	10 000	7 634	153 546	15 253	57 303	516 578	45 095
Valeur de la part	199.19 €	250.87 €	251.49 €	249.86 €	305.62 €	307.31 €	302.45 €
Actif net total	1 991 900 €	44 342 009 €€			189 903 856 €		

	Au 31 décembre 2007		
	A	I	R
Nombre de parts	55 099	927 310	124 372
Valeur de la part	323.60 €	326.70 €	318.47 €
Actif net total	360 394 268 €		

INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Néant.

POLITIQUE EN TERMES DE DROITS DE VOTE

Sycomore Asset Management tient à la disposition des porteurs un document intitulé « Politique de vote », qui présente les conditions dans lesquelles elle exerce les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPCVM dont elle assure la gestion.

PROCEDURE DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES

Sycomore Asset Management sélectionne et évalue les intermédiaires avec lesquels elle est en relation, pour ne retenir que ceux offrant la plus grande efficacité dans leur domaine d'intervention.

A cette fin, un comité de sélection se réunit au moins deux fois par an pour évaluer les performances des intermédiaires déjà sélectionnés et décider de la sélection de nouveaux partenaires.

Le dernier comité de sélection s'est tenu le 18 décembre 2007.

* * *

SYCOMORE ASSET MANAGEMENT S.A.

24-32, rue Jean Goujon

75008 Paris

Tél. : 01.44.40.16.00

Fax : 01.44.40.16.01

E-mail : info@sycomore-am.com